

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE XUK993 MATT LACQUER 400ML

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial XUK993 MATT LACQUER 400ML  
No du produit XUK993

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Paint aerosol

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur James Briggs Limited  
4 Howarth Court,  
Gateway Crescent, Chadderton,  
Oldham, Lancashire  
OL9 9XB  
England  
0161 627 0101  
sds@jamesbriggs.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Flam. Aerosol 1 - H222
Pour l'homme	EUH066; Eye Irrit. 2 - H319; STOT Single 3 - H336
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE) Xi; R36. F+; R12. R66, R67.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'homme

Les vapeurs/aérosols peuvent irriter l'appareil respiratoire. Peut irriter les yeux et la peau. À des concentrations élevées, les vapeurs et les aérosols ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Pour l'environnement

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

Risques Physiques et Chimiques

Le produit est extrêmement inflammable et peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. En cas de vidange faite en présence de flammes nues ou de corps incandescents, la bombe aérosol risque de s'enflammer.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger

Mentions De Danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils De Prudence

P102 Conserver hors de la portée des enfants.

## XUK993 MATT LACQUER 400ML

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P337+313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
<b>Conseils De Prudence Supplémentaires</b>	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P410+412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	Contiens:
	Acetone
	Methyl Isobutyl Ketone
SOL007	Xylene (mixture of isomers)

### 2.3. Autres dangers

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

2-BUTOXYÉTHANOL  No CAS : 111-76-2                      No CE : 203-905-0	1-5%												
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Classification (CE 1272/2008)</td> <td style="width: 50%;">Classification (67/548/CEE)</td> </tr> <tr> <td>Acute Tox. 4 - H302</td> <td>Xn;R20/21/22</td> </tr> <tr> <td>Acute Tox. 4 - H312</td> <td>Xi;R36/38</td> </tr> <tr> <td>Acute Tox. 4 - H332</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Skin Irrit. 2 - H315</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Eye Irrit. 2 - H319</td> <td></td> </tr> </table>	Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	Acute Tox. 4 - H302	Xn;R20/21/22	Acute Tox. 4 - H312	Xi;R36/38	Acute Tox. 4 - H332		Skin Irrit. 2 - H315		Eye Irrit. 2 - H319		
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)												
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R20/21/22												
Acute Tox. 4 - H312	Xi;R36/38												
Acute Tox. 4 - H332													
Skin Irrit. 2 - H315													
Eye Irrit. 2 - H319													
4-MÉTHYLPENTANE-2-ONE  No CAS : 108-10-1                      No CE : 203-550-1	5-10%												
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Classification (CE 1272/2008)</td> <td style="width: 50%;">Classification (67/548/CEE)</td> </tr> <tr> <td>Flam. Liq. 2 - H225</td> <td>F;R11</td> </tr> <tr> <td>EUH066</td> <td>Xn;R20</td> </tr> <tr> <td>Acute Tox. 4 - H332</td> <td>Xi;R36/37</td> </tr> <tr> <td>Eye Irrit. 2 - H319</td> <td>R66</td> </tr> <tr> <td>STOT Single 3 - H335</td> <td></td> </tr> </table>	Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	Flam. Liq. 2 - H225	F;R11	EUH066	Xn;R20	Acute Tox. 4 - H332	Xi;R36/37	Eye Irrit. 2 - H319	R66	STOT Single 3 - H335		
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)												
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11												
EUH066	Xn;R20												
Acute Tox. 4 - H332	Xi;R36/37												
Eye Irrit. 2 - H319	R66												
STOT Single 3 - H335													
ACÉTATE DE N-BUTYLE  No CAS : 123-86-4                      No CE : 204-658-1	1-5%												

## XUK993 MATT LACQUER 400ML

Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 EUH066 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) R10 R66 R67
ACÉTATE D'ÉTHYLE <span style="float: right;">1-5%</span>	
No CAS : 141-78-6 <span style="margin-left: 100px;">No CE : 205-500-4</span>	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67
ACÉTONE <span style="float: right;">30-60%</span>	
No CAS : 67-64-1 <span style="margin-left: 100px;">No CE : 200-662-2</span>	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67
BUTANE <span style="float: right;">10-30%</span>	
No CAS : 106-97-8 <span style="margin-left: 100px;">No CE : 203-448-7</span>	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12
ISOBUTANE <span style="float: right;">5-10%</span>	
No CAS : 75-28-5 <span style="margin-left: 100px;">No CE : 200-857-2</span>	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12
PROPANE <span style="float: right;">10-30%</span>	
No CAS : 74-98-6 <span style="margin-left: 100px;">No CE : 200-827-9</span>	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12
PROPANE-2-OL <span style="float: right;">&lt; 1%</span>	
No CAS : 67-63-0 <span style="margin-left: 100px;">No CE : 200-661-7</span>	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67

# XUK993 MATT LACQUER 400ML

XYLÈNE		5-10%
No CAS : 1330-20-7		No CE : 215-535-7
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Flam. Liq. 3 - H226	R10	
Acute Tox. 4 - H312	Xn;R20/21	
Acute Tox. 4 - H332	Xi;R38	
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT Single 3 - H335		
STOT Rep. 2 - H373		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 3 - H412		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## Commentaires Sur La Composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

#### Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

#### Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs sont assoupissantes et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges, et avoir des effets sur le système nerveux central.

#### Ingestion

En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime.

#### Contact avec la peau

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

#### Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

## XUK993 MATT LACQUER 400ML

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie.

Risques particuliers

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection complet.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Porter des gants de protection. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Non pertinent à cause de la petite quantité utilisée.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Laisser évaporer. Garder hors des espaces confinés à cause du risque d'explosion. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer les lieux.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Store in accordance with the advice of insurers and/or relevant authority.

Critères De Stockage

Store in a dry, well ventilated, moisture free area.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Decorative paint coating for a range of substrates

Mode D'Emploi

Aerosolised paint spray

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

## XUK993 MATT LACQUER 400ML

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
2-BUTOXYÉTHANOL	VLEP	25 ppm(D)	120 mg/m3(D)			
4-MÉTHYLPENTANE-2-ONE	VLEP	50 ppm(D)	mg/m3	100 ppm(D)		
ACÉTATE DE N-BUTYLE	VLEP	150 ppm	710 mg/m3	200 ppm	940 mg/m3	
ACÉTATE D'ÉTHYLE	VLEP	200		400		
ACÉTONE	VLEP			500 ppm	1210 mg/m3	
BUTANE	VLEP	800 ppm	1900 mg/m3			
ISOBUTANE	WEL	800 ppm		800 ppm		
PROPANE		Asphyxiant.	Asphyxiant.	Asphyxiant.	Asphyxiant.	
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3	
XYLÈNE	VLEP	100 ppm	435 mg/m3	150 ppm	650 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.  
WEL = Workplace Exposure Limit.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

No specific process measures

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Filter apparatus, type AX (EN371)

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Protection individuelle

It is advisable to wear suitable eye protection (goggles)

Protection de la peau

Suitable gloves

Risques thermiques

No specific thermal hazards noted

Contrôle d'exposition lié

à la protection de l'environnement

Due to the method of dispense, the product is likely to have a minimal environmental impact.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Paint product - full range of colour spectrum
Odeur	Cétonique. Characteristic of a solvent based paint product
Solubilité	Immiscible or slightly miscible with water. Lighter than water (floatation probable).

## XUK993 MATT LACQUER 400ML

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)

Techniquement impossible à réaliser.

The boiling point of the lowest boiling point material is minus 104 degrees Celcius (-104). This is the boiling point of the propellant (LPG - Liquefied Petroleum Gas).

Point de fusion (°C)

Sans justification scientifique.

The resin binder in the paint film begins to soften at temperatures in excess of 60 degrees Celcius.

Densité relative

Sans objet  
<1.000 Ambient  
Not applicable

Densité Volumique

Sans objet

Not applicable

Densité de vapeur (air=1)

Non déterminé.  
>1  
The vapours are heavier than air.

Pression de vapeur

Non déterminé.

Propellant vapour pressure 590 - 1760 KPa

Point d'éclair (°C)

Techniquement impossible à réaliser.

The flash point of the lowest flash point material is minus 104 degrees Celcius (-104). This is the flash point of the propellant (LPG - Liquefied Petroleum Gas).

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

0.8

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

9.0

### **9.2. Autres informations**

Composés organiques volatils (COV) Maximum 839 g/litre

Aerosol products which are used for vehicle refinishing are classed as Annex IIB subcategory (e). The maximum permitted VOC's are 840 g/l. The typical VOC content for this range of products is between 625 and 675 g/l. The VOC regulations do not apply to any other aerosol products except those which are used for vehicle refinishing.

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **10.1. Réactivité**

Le produit peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Non disponible.

### **10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts. Éviter l'exposition des atomiseurs à des températures élevées ou à la lumière solaire directe.

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts. Oxydants forts.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

# XUK993 MATT LACQUER 400ML

## Inhalation

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. Irritant pour l'appareil respiratoire.

## Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Symptômes gastro-intestinaux, y compris des maux d'estomac.

## Contact avec la peau

L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma. Peut entraîner un eczéma de contact allergique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

## Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

## Voie D'Exposition

Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux. Ingestion.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Under normal use conditions, this material is unlikely to accumulate in sufficient quantities to present any aquatic toxicity hazard.

### **12.1. Toxicité**

Data set not currently available.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

The majority of the constituents are readily degradable.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pas connu.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Industrial and institutional users should dispose of aerosols through a registered waste disposal company.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Généralités

For industrial and institutional users can transport these products as "Limited Quantities" (LQ). For the final stages of retail distribution within the UK (only), unpackaged LQ product may be transported without external packaging under the DfT road derogation 4. The user must confirm the condition of the derogation prior to road consignment.

### **14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN)	1950
No. UN (IMDG)	1950
No. UN (ICAO)	1950

### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**



# XUK993 MATT LACQUER 400ML

Désignation officielle de transport AEROSOLS

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	2
Classe ADR/RID/ADN	Class 2
No. D'Étiquette ADR	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/Division ICAO	2.1
Étiquettes De Transport	



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	Not Applicable
Groupe d'emballage IMDG	Not Applicable
Groupe d'emballage ICAO	Not Applicable

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin  
Non.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-D, S-U
Code restriction de tunnel	(D/E)

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

The Aerosol Dispensers Directive 1975/324 EEC

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision	22/04/2015
Révision	2
Remplace la date	30/03/2015
État De La Fiche De Sécurité	Approuvé.
Date	27/03/2015
Signature	A. Taylor

## XUK993 MATT LACQUER 400ML

### Phrases - R (Texte Intégral)

R12	Extrêmement inflammable.
R11	Facilement inflammable
R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R20	Nocif par inhalation.

### Mentions De Danger Completes

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.